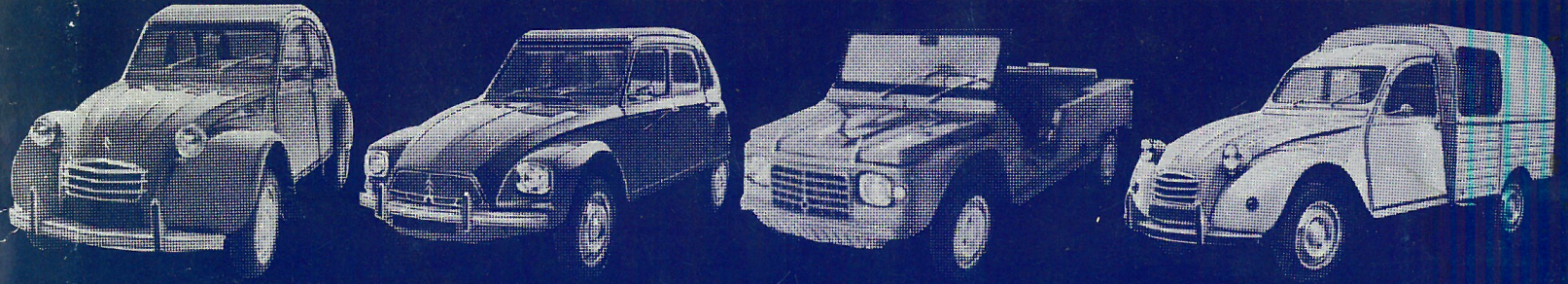


Guide d'entretien.



CITROËN ^ 2CV. DYANE. MEHARI. 250. 400

Carte service.

Pour diminuer votre attente à la réception
nous vous prions de présenter
votre carte service.

CITROËN 

10000

M. _____

ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM.® _____

N° DE POLICE _____

DATE D'ACHAT _____

DATE 1^{re} M. EN C. _____

TYPE GAR. _____

N° DE CHASSIS _____

C. E. VENDEUR N° _____

KILOMETRAGE _____

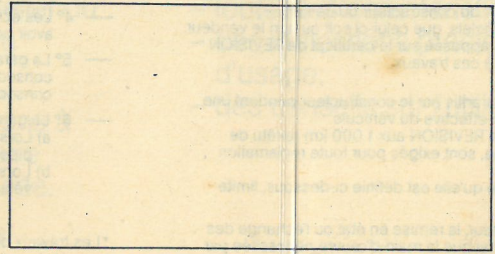
VILLE _____

Carte de garantie.

La présentation de cette carte et du talon du certificat de révision aux 1 000 km revêtu de l'attestation du représentant officiel qui l'a effectuée, est exigée pour tous recours à la garantie.

N° clef portes et coffre _____
N° clef contact-antivol _____

Cachet du Concessionnaire-Vendeur



Cette carte ne doit pas être détachée du guide

CITROËN 

1000

M. _____
ADR. _____

TEL.: _____

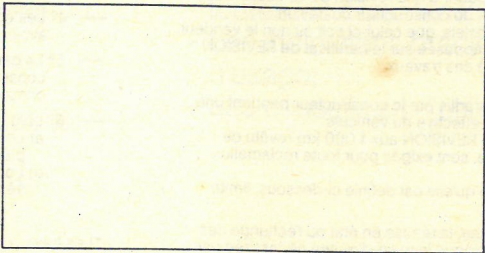
APPEL. COMM ^{le}	N° DE POLICE	DATE D'ACHAT
DATE 1 ^{re} M. EN C.	TYPE GAR.	N° DE CHASSIS
C.E. VENDEUR N°		KILOMETRAGE
VILLE		

Carte de garantie.

La présentation de cette carte et du talon du certificat de révision aux 1 000 km revêtu de l'attestation du représentant officiel qui l'a effectuée, est exigée pour tous recours à la garantie.

N° clef portes et coffre _____
N° clef contact-antivol _____

Cachet du Concessionnaire-Vendeur



Cette carte ne doit pas être détachée du guide

CITROËN 

Extraits des conditions générales de vente.

ART. VII. – REVISION GRATUITE AUX 1 000 km* – Après avoir parcouru les 1 000 premiers kilomètres, l'acheteur doit faire procéder à une révision du véhicule. Cette révision est effectuée gratuitement dans les ateliers du constructeur ou de l'un quelconque de ses concessionnaires ou agents officiels, que celui-ci soit ou non le vendeur. Cette révision est certifiée par une attestation apposée sur le certificat de REVISION aux 1 000 km par l'Atelier CITROËN qui a procédé à ces travaux.

ART. VIII. – GARANTIE – Les véhicules sont garantis par le constructeur pendant une durée de six mois à compter du jour de la livraison effective du véhicule.

La carte de garantie et le talon du certificat de REVISION aux 1 000 km revêtu de l'attestation du représentant officiel qui l'a effectuée, sont exigés pour toute réclamation ultérieure invoquant le bénéfice de la garantie.

La garantie accordée par le constructeur, telle qu'elle est définie ci-dessous, limite expressément sa responsabilité.

- 1° La garantie comporte, au gré du constructeur, la remise en état ou l'échange des pièces qu'il a reconnues défectueuses, ainsi que la main-d'œuvre nécessitée par cette remise en état ou par cet échange.
- 2° Les travaux effectués sous garantie doivent être exécutés par un membre du réseau du constructeur.

- 3° Les pièces faisant l'objet d'une demande de garantie doivent être transmises à l'Usine, pour décision, par un agent de la marque.
- 4° Les échanges de pièces ou leur remise en état au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie.
- 5° La garantie ne couvre pas les frais de remorquage, ni les frais éventuels consécutifs à l'immobilisation du véhicule. Elle ne couvre pas non plus les conséquences de l'usure normale du véhicule ni les vérifications et réglages usuels.
- 6° La garantie est refusée et le constructeur dégagé de toute responsabilité :
 - a) Lorsque des pièces montées par le constructeur ont été remplacées par des pièces d'une autre origine.
 - b) Lorsque les avaries sont dues à une négligence, à une utilisation défectueuse du véhicule, à une surcharge même passagère ou à l'inexpérience du conducteur.

* Les travaux de cette révision sont gratuits. La fourniture d'huiles neuves
– en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses.
– en complément du circuit hydraulique,
ainsi que la fourniture de la cartouche de filtre à huile vous seront facturées.

CITROËN 

Le guide d'entretien.

En suivant les préconisations contenues dans ce Guide et en confiant votre voiture à un Atelier du Réseau CITROËN, vous serez sûr d'obtenir la meilleure QUALITE au meilleur PRIX.

Au kilométrage indiqué, nous vous invitons à vous adresser au RESEAU CITROËN pour faire exécuter les opérations prévues dans ce Guide.

Après la mise en mains effectuée par le Présentateur de votre Vendeur CITROËN, consultez votre Notice d'Emploi.

Vous y trouverez :

- toutes les caractéristiques de votre voiture;
- des indications précises sur les vérifications d'usage;
- des conseils sur l'utilisation et l'entretien;

Les pièces de rechange d'origine.

Seules les pièces d'origine vendues dans le réseau CITROËN sont contrôlées avec la même rigueur que les pièces utilisées pour le montage des voitures neuves.

Exigez toujours la certification d'origine sur toutes vos factures.

Il y va de votre sécurité.

En acceptant des pièces dites "adaptables", vous n'auriez aucune certitude de qualité et, de plus, vous perdriez le bénéfice de la Garantie.

Documentation complémentaire :

Vous pouvez, si vous le désirez :

- Consulter notre tarif.
- Vous procurer un Catalogue de Pièces de Rechange, aussi bien qu'un Manuel de Réparations pour votre véhicule auprès des membres de notre Réseau.

CITROËN 

La garantie et la révision aux 1 000 km.

Votre voiture bénéficie de la garantie pièces et main-d'œuvre pour une période de six mois, sans limite de kilométrage.

La garantie ne comporte pas l'échange des pièces d'usure normale telles que : pneumatiques, garnitures de freins, ampoules électriques, bougies, rupteurs...

Sur présentation de ce Guide, tout Atelier du réseau Citroën effectuera la révision de votre voiture lorsqu'elle aura parcouru environ 1 000 km. Les fournitures d'huile et d'ingrédients ne sont pas

comprises dans la gratuité de ces travaux, de même que la cartouche de filtre à huile moteur.

Cette révision est obligatoire pour conserver le bénéfice de la Garantie.

Le réseau Citroën.

En FRANCE, 11 Directions Régionales qui groupent plus de 5.000 Succursales, Concessions et Agences, vous offrent leurs services.

Hors de FRANCE, 22 Filiales et plus de 4.000 Agences et points d'assistance, sont également à votre disposition.

Une brochure "Réseau FRANCE et EUROPE" donne la liste des points assurant le Service CITROËN. Vous pouvez vous la procurer auprès de votre Vendeur.

LES SERVICES A LA CLIENTELE
194, RUE DE LOURMEL, 75747 PARIS CEDEX 15
TELEPHONE : 533.74.50. TELEX : 27817
(CITROËN PARIS)

sont en mesure de vous renseigner sur le Réseau CITROËN des pays du monde où il est représenté.

CITROËN 

Les directions régionales en France.

Les Directions Régionales ont été créées pour être plus près de la Clientèle et lui assurer entière satisfaction à travers ses activités de VENTE et d'APRES-VENTE.

La case cochée vous indique votre Direction Régionale.

- Bordeaux Avenue du Président-J.F.-Kennedy,
33700 Mérignac. Tél. 47.38.47
- Centre Avenue de Clermont - BP 4
63201 RIOM. Tél. 38.10.50
- Est 3, Place de Luxembourg - BP 3325
54014 Nancy Cedex. Tél. 24.43.11
- Ile-de-France La-Boursidière, RN 186,
92350 Le Plessis-Robinson. Tél. 630.30.20
- Lille 187, bd de la République - BP 225,
59110 La Madeleine-lez-Lille. Tél. 55.06.16

- Lyon 35, rue de Marseille, 69354 Lyon Cedex 2.
Tél. 69.38.69
- Marseille 17, avenue du Beau-Plan prolongée -
BP 87, 13013 Marseille. Tél. 66.15.90
- Paris La Boursidière, RN 186,
92350 Le Plessis-Robinson. Tél. 630.21.00
- Région Parisienne La Boursidière, RN 186,
92350 Le Plessis-Robinson. Tél. 630.21.00
- Rennes Usines Citroën - BP 7, Chartres-de-Bretagne,
35170 Bruz. Tél. 50.71.71
26, rue de la Marseillaise, 44100 Nantes.
Tél. 46.24.83
- Toulouse 40, rue Sainte-Philomène, 31400 Toulouse.
Tél. 52.64.71

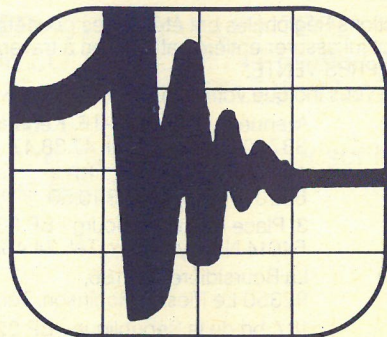
CITROËN 

Le contrôle électronique.

Pour obtenir toujours le meilleur rendement de votre voiture avec un maximum de sécurité, nous mettons à votre disposition nos

Stations de Contrôle Electronique.

Vous y trouverez : un diagnostic précis, une vérification mécanique, électrique, optique, complète, rapide et efficace.



CONTROLE ELECTRONIQUE

CITROËN 

Citroën préfère Total.

Huile moteur :

été comme hiver :
TOTAL GTS 20W/50 ou
TOTAL altigrade **GT 20W/40**
Spéciale Autoroute

hiver en pays très froid :
TOTAL GTS 10W/30 ou
TOTAL altigrade **GT 10W/30**
Spéciale Autoroute

Huile Boîte de Vitesses : **TOTAL** extrême pression
SAE 80

Graissage général : **TOTAL MULTIS**

Liquide de Freins : **TOTAL 70 R 3**

Graissage
petits mécanismes : **TOTAL** petits mécanismes

CITROËN 

Les lubrifiants et carburants.

L'utilisation de tout produit d'addition dans les huiles de moteur, de boîte de vitesses est fortement déconseillée pendant et après la durée de la Garantie.

Tout mélange, toute expérience, est à proscrire; l'adjonction d'un additif quelqu'il soit, aux huiles et carburants, pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

CITROËN 

Vérifications.

Fréquemment, et avant tout grand déplacement, il vous appartient de procéder aux vérifications de la grille de contrôle, figurant au verso de votre notice d'emploi. Cela conditionne VOTRE SÉCURITÉ.

Pour obtenir le meilleur usage de votre voiture, nous vous demandons de faire exécuter par un Membre du Réseau Citroën, de préférence votre Vendeur, les opérations SERVICE à chaque kilométrage indiqué. Si le kilométrage parcouru annuellement est faible, les graissages et la vidange du moteur doivent être effectués une fois par an.

En outre nous vous conseillons, tous les 10 000 km ou au minimum une fois par an, un examen de votre voiture par nos STATIONS DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE. Ce diagnostic vous permettra de déterminer avec votre réceptionnaire l'urgence et la nécessité d'éventuelles interventions.

Néanmoins, nous vous proposons des opérations ENTRETIEN ATELIER qui, effectuées à la périodicité indiquée, vous garantiront la meilleure disponibilité de votre voiture.

CITROËN 

Service.

A EFFECTUER		5.000 15.000 etc.	10.000 30.000 50.000	20.000 40.000 60.000
STATION SERVICE	MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile remplacer la cartouche du filtre à huile (1)	■	■ ■	■ ■
	B.V. : vérifier le niveau, compléter s'il y a lieu vidanger, faire le plein d'huile		■	■
	TRANSMISSIONS : graisser	■	■	■
	ESSIEU AV : graisser les axes de pivots	■	■	■
	SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras	■	■	■
	BATTERIE : nettoyer les bornes et le dessus, huiler les feutres vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu	■	■	■ ■
SERVICE RAPIDE	MOTEUR : cartouche du filtre à air (2) nettoyer les ailettes du réfrigérateur (air comprimé)		■ ■	■ ■
	FREINS : vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques		■	■

(1) Sur 2 CV 6 - Dyane 6 - AK et Méhari. (2) Voir les instructions sur le filtre à air.

CITROËN 

Entretien atelier.

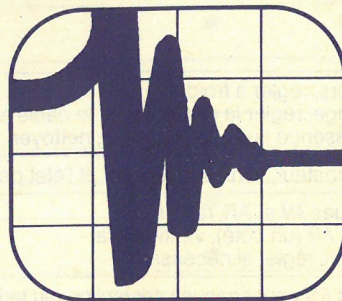
PROPOSE A	10.000	20.000	40.000
MOTEUR : culbuteurs, régler à froid embrayage, régler la garde, huiler le câble et les articulations (sans dépose) filtre à essence sur le carburateur, nettoyer	■ ■	■ ■	■ ■
ELECTRICITE : alternateur, vérifier la tension et l'état de la courroie		■	■
FREINS : excentriques AV et AR, régler garnitures AR (un côté), vérifier l'état frein à main, régler si nécessaire	■ ■	■	■ ■
TEMPS FACTURABLES pour chaque intervention (au tarif local) : 2 CV 4 - 2 CV 6 - AZU - AK	1 h 1/2	3/4 h	1 h 3/4
Dyane - Dyane 6 - Méhari	1 h 1/4	3/4 h	1 h 3/4

CITROËN 

Contrôle électronique.

Opérations conseillées tous les 10.000 km.

VERIFICATION ALLUMAGE ET CIRCUIT DE CHARGE.
VERIFICATION DE LA CARBURATION.
VERIFICATION ELECTRICITE.
VERIFICATION DES FREINS.
VERIFICATION DES PNEUS.
VERIFICATION DES HAUTEURS SOUS COQUE.
VERIFICATION TRAIN AVANT.



CONTROLE ELECTRONIQUE

CITROËN 

P

Véhic
défin

DATE

10000

M. _____

ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM^{1^{re}}

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Préparation à la route.

A faire parvenir au Concessionnaire-Vendeur après la livraison du véhicule.

DATE _____

Cachet de l'Agent officiel

A classer dans le Fichier Après-Vente

Préparation à la route.

Véhicule préparé selon la gamme définie par le Constructeur.

DATE _____

Cachet de l'Agent officiel

1000

M. _____
ADR. _____
TEL.: _____

APPEL. COMM^{le}

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Renseignements concernant l'Agent officiel ayant effectué la révision

N° COMPTE C.E.

DATE

N° OR

Certificat de révision aux 1000 km.

A faire parvenir au Concessionnaire-Vendeur
après la révision aux 1 000 km

DATE _____

Cachet de l'Agent officiel
ayant effectué la révision

A classer dans le Fichier Après-Vente

Certificat de révision aux 1000 km.

Révision effectuée selon la gamme
définie par le Constructeur.

DATE _____

KILOMETRAGE _____

Cachet de l'Agent officiel
ayant effectué la révision

5000

M. _____

ADR. _____

TEL. : _____

APPEL. COMM.®

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Service 5000

Opérations à effectuer.

Date : _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

Service 5000

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CAGHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

15000

M. _____
ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM ¹⁰	N° DE POLICE	DATE D'ACHAT
DATE 1 ^{er} M. EN C.	TYPE GAR.	N° DE CHASSIS
C. E. VENDEUR N°		KILOMETRAGE
VILLE		

Service 15000

Opérations à effectuer.

Date: _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

Service 15000

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

20000

Service 20000

Service 20000

M. _____
ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM^{le}

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Opérations à effectuer. Date: _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
remplacer la cartouche du filtre à huile (1)
- B.V. : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : nettoyer les bornes et le dessus, huiler les feutres
vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

SERVICE RAPIDE : temps facturable : 1/2 h (au tarif local)

- MOTEUR : cartouche du filtre à air (2)
nettoyer les ailettes du réfrigérateur (air comprimé)
- FREINS : vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques

(1) Sur 2 CV 6 - Dyane 6 - AK et Méhari.
(2) Voir les instructions sur le filtre à air

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

25000

M. _____

ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM ¹ e	N° DE POLICE	DATE D'ACHAT
DATE 1 ^{re} M. EN C.	TYPE GAR.	N° DE CHASSIS
C.E. VENDEUR N°		KILOMETRAGE
VILLE		

Service 25000

Service 25000

Opérations à effectuer.

Date: _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

Service 30000

Service 30000

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

Opérations à effectuer.

Date: _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
remplacer la cartouche du filtre à huile (1)
- B.V. : vérifier le niveau, compléter s'il y a lieu
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

SERVICE RAPIDE : temps facturable : 1/4 h (au tarif local)

- MOTEUR : cartouche du filtre à air (2)
nettoyer les ailettes du réfrigérateur (air comprimé)
- FREINS : vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques

(1) Sur 2 CV 6 - Dyane 6 - AK et Méhari.
(2) Voir les instructions sur le filtre à air.

M. _____		N° DE POLICE		DATE D'ACHAT	
ADR. _____		N° DE CHASSIS		DATE D'ACHAT	
APPEL. COMM. n° _____		TYPE GAR.		DATE D'ACHAT	
DATE 1 ^{re} M. EN C. _____		N° DE CHASSIS		DATE D'ACHAT	
C.E. VENDEUR N° _____		KILOMETRAGE		DATE D'ACHAT	
VILLE _____		KILOMETRAGE		DATE D'ACHAT	
TEL. _____		KILOMETRAGE		DATE D'ACHAT	

30000

35000

Service 35000

Service 35000

M. _____
ADR. _____
TEL.: _____

APPEL. COMM¹®

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{er} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Opérations à effectuer

Date: _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

45000

M. _____

ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM ^{le}	N° DE POLICE	DATE D'ACHAT
DATE 1 ^{re} M. EN C.	TYPE GAR.	N° DE CHASSIS
C.E. VENDEUR N°		KILOMETRAGE
VILLE		

Service 45000

Service 45000

Opérations à effectuer.

Date: _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

50000

M. _____

ADR. _____

TEL. : _____

APPEL. COMM¹e

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Service 50000

Service 50000

Opérations à effectuer

Date : _____

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
remplacer la cartouche du filtre à huile (1)
- B.V. : vérifier le niveau, compléter s'il y a lieu
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

SERVICE RAPIDE : temps facturable : 1/4 h (au tarif local)

- MOTEUR : cartouche du filtre à air (2)
nettoyer les ailettes du réfrigérateur (air comprimé)
- FREINS : vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques

(1) Sur 2 CV 6 - Dyane 6 - AK et Méhari.
 (2) Voir les instructions sur le filtre à air.

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

55000

Service 55000

Service 55000

M. _____

ADR. _____

TEL.: _____

APPEL. COMM^{le}

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

KILOMETRAGE

VILLE

Date: _____

Opérations à effectuer

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

Service 60000

Service 60000

DATE _____

KILOMETRAGE _____

N° OR _____

CACHET DE L'AGENT OFFICIEL _____

Opérations à effectuer

Date :

STATION SERVICE : forfait au tarif local

- MOTEUR : vidanger, faire le plein d'huile
remplacer la cartouche du filtre à huile (1)
- B.V. : vidanger, faire le plein d'huile
- TRANSMISSIONS : graisser
- ESSIEU AV : graisser les axes de pivots
- SUSPENSION : graisser (au pinceau) les couteaux des bras
- BATTERIE : nettoyer les bornes et le dessus, huiler les feutres
vérifier le niveau de l'électrolyte, compléter s'il y a lieu

SERVICE RAPIDE : temps facturable : 1/2 h (au tarif local)

- MOTEUR : cartouche du filtre à air (2)
nettoyer les ailettes du réfrigérateur (air comprimé)
- FREINS : vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques

(1) Sur 2 CV 6 - Dyane 6 - AK et Méhari.
(2) Voir les instructions sur le filtre à air.

M. _____

ADR. _____

TEL. : _____

APPEL. COMM¹e

N° DE POLICE

DATE D'ACHAT

DATE 1^{re} M. EN C.

TYPE GAR.

N° DE CHASSIS

C.E. VENDEUR N°

VILLE

KILOMETRAGE

60000

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN 117-167, QUAI ANDRÉ-CITROËN, 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. PARIS 64 B 5019 - I.N.S.E.E. 261 75 115 1001

CITROËN ^ 2CV. DYANE. MEHARI. 250. 400